

15/10/2019

APPEL D'OFFRES

**DSI 2019 309 PAP PRESTATION EXPERTISE INFRASTRUCTURE
CLOUD**



TYPE DE PROCEDURE

Marché privé à l'issue duquel Bpifrance retiendra l'offre la mieux disante par rapport aux critères indiqués et aux précisions éventuellement demandées et apportées par les candidats.

1. PREAMBULE

Bpifrance, banque publique d'investissement, est le partenaire de confiance des entrepreneurs.

Bpifrance finance les entreprises de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse en passant par la transmission, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne aussi à l'export, en partenariat avec Business France, et dans leurs projets d'innovation.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace pour répondre à leurs besoins de financement, à chaque étape de leur vie.

Bpifrance, dont les deux actionnaires à parts égales sont l'État et la Caisse des dépôts, agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions.

2. CONTEXTE DU PROJET

2.1. Entité acheteuse

Bpifrance SA

Bpifrance société anonyme au capital de 20 981 406 140 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 507 523 678

Bpifrance Financement société anonyme au capital de 839 907 320 € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 320 252 489

Bpifrance Investissement société par actions simplifiée au capital de 20 000 000 euros € dont le siège social est à Maisons Alfort (94710), 27-31 avenue du Général Leclerc, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Créteil sous le numéro 433 975 224

Bpifrance Assurance Export, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 000 euros, dont le siège social est situé 27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons-Alfort Cedex, immatriculée au RCS de Créteil sous le numéro 815 276



2.2. Contexte du projet

Bpifrance s'est lancé dans un vaste programme de transformation de l'IT & de la DSI. Un des piliers de cette transformation stratégique est le programme Cloud. La stratégie consiste en une orientation « Cloud first » pour Bpifrance (SAAS, PAAS public & privé) dans une logique d'hybridation du SI.

Au sein de la Direction du Système d'Information (DSI), la prestation s'effectuera au sein du service Architecture Infrastructure (AIN) rattachée à la direction de l'architecture et des solutions techniques (DAST).

3. OBJET DU MARCHE

3.1. Description du besoin

Le marché a pour objet une prestation permettant de renforcer le service architecte infrastructure afin d'intégrer l'équipe d'expertise cloud.

En lien étroit les équipes infrastructure, Il aura pour mission de :

- Définir les patterns & cadre d'architecture
- Définir & Mettre en œuvre les services transverses & outils
- Accompagner & Conseiller les équipes sur architecture cloud
- Rédiger les documentations d'architecture et d'exploitation

Le périmètre de la prestation pourra évoluer en fonction des besoins du service.

Les principales activités :

- Mettre en place les normes et bonnes pratiques d'architecture Cloud et s'assurer leur application
- Travailler avec l'équipe d'architectes existantes pour définir des solutions cohérentes
- Ajuster l'architecture en fonction des besoins identifiés
- Assurer la cohérence et la conformité avec les règles de sécurité
- Superviser la performance de l'architecture et l'ajuster en conséquence
- Recommander des approches de migration applicative vers le Cloud public
- Maintenir une relation avec les fournisseurs pour la veille technologique
- Capitaliser le savoir sur les nouvelles technologies, outils et services, définir et construire de nouvelles solutions
- Réaliser des PoC (Proof of Concept)
- Définir les exigences techniques pour intégrer les nouveaux services ou faire évoluer les services existants
- Interagir avec les équipes opérationnelles et projets pour identifier les besoins en nouveaux services
- Identifier les possibilités d'automatisation, construire les roadmaps et cas d'usages associés
- Gérer les risques en lien avec les développements spécifiques / custom
- Est sollicité dans le processus d'escalade en tant qu'expert

De formation bac+5 en informatique et réseau, vous disposez d'une expérience réussie dans un poste similaire. Vous vous caractérisez par votre rapidité d'adaptation, votre rigueur, votre autonomie, anticipation et réactivité.

Expériences :

- Minimum de 5 ans d'expérience en lien avec l'architecture des infrastructures et réseaux
- Expérience significative avec les services Cloud (public / privé / hybride) et les solutions d'automatisation

Compétences :

- Diplôme Bac +5 en informatique



- Connaissances approfondies en infrastructure système, réseau, stockage, virtualisation, sécurité, ...
- Maîtrise des architectures multi-niveaux et haute disponibilité
- Connaissance des projets de migration vers le Cloud, des risques et problèmes associés (AWS)
- Connaissance des applications et outils de supervision et de gestion d'infrastructure
- Bonne connaissance des frameworks (ITIL, TOGAF, etc.)
- Proactif, capable de prendre des initiatives
- Fortes compétences en analyse des besoins métiers
- Capacité à communiquer de façon claire et adaptée à différents publics
- Connaissance des business models et des modèles de tarification des acteurs Cloud

Expertises Globale et certification :

- Certification AWS Solutions Architect Professional, Advanced Networking, Advanced Security

3.2. Lieu d'exécution

La prestation se déroulera à Maisons-Alfort, au siège de Bpifrance, au sein de la DSI.

3.3. Durée

La prestation aura une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de signature.

3.4. Planning prévisionnel

Le planning prévisionnel de la prestation se déroulera comme suit :

- Démarrage de la prestation : 15/11/2019
- Fin de la prestation : 14/11/2020

4. MODALITES DU MARCHE

4.1. Mode d'intervention

La prestation se fera en mode régie

4.2. Mode de facturation et de paiement

Les sommes dues au titulaire du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures accompagnés du CRA (Compte Rendu d'Activité) établi mensuellement et signé par le responsable de service

4.3. Déroulement de la consultation

4.4. Délai de validité des offres

Les candidats restent engagés par leur offre pendant une durée de 30 jours à compter de la date limite de remise des offres.



4.5. Confidentialité

Les candidats sont informés qu'ils seront tenus à une stricte confidentialité quant aux objectifs et modalités de la prestation attendue. Pour participer à la consultation, ils devront s'engager au respect de cette clause.

4.6. Demande de renseignements et documents complémentaires

Vos interlocuteurs pour toute demande de renseignements et documents complémentaires sont :
DAST-AO@bpifrance.fr

Le courriel devra obligatoirement avoir pour objet « AO DSI 2019 309 PAP Prestation Expertise Infrastructure Cloud : Question »

4.7. Contenu des réponses

Les réponses à la présente consultation seront rédigées en français et sont attendues pour le 04/11/2019 à 19h00 aux adresses électroniques suivantes : DAST-AO@bpifrance.fr

et

Le courriel aura pour objet « AO DSI 2019 309 PAP Prestation Expertise Infrastructure Cloud : Offre »
Compte tenu des règles de la messagerie Bpifrance, les mails entrants ne peuvent excéder 10 méga-octets. Afin que votre réponse ne soit pas rejetée par notre système, merci de diviser vos mails en spécifiant mail 1/N

Pour que son offre soit recevable, le candidat fournira à l'appui de son offre :

- un dossier de présentation complet de sa candidature, mettant en avant son expertise,
- une liste exhaustive de références de contrats ou de missions similaires,
- un ou des CVs types de prestataires (sous-traitance partielle à préciser) susceptibles d'intervenir dans cette mission d'étude,

Les dossiers, qui seraient reçus par voie électronique et/ou par courrier après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

5. CRITERES D'ATTRIBUTION

Le ou les prestataires seront classés à l'issue d'une étude approfondie des propositions et sur la base de critères définis ci-dessous.

Bpifrance convoquera les 2 meilleurs (si besoin d'une shortlist) prestataires ayant présenté les meilleures offres en vue d'une audition et d'une négociation avant le choix définitif.

Les réponses seront appréciées au moyen de la liste des critères pondérés ci-dessous :



- A / Critères techniques : 50 %

1 Compétence selon profil et connaissances requis	60 %
2 Compréhension de la prestation demandée	20 %
3 Référence de missions similaires de moins de trois ans	20 %

Les offres présentant une performance technique globale insuffisante se traduisant par une note inférieure à 10/20 seront rejetées.

- B / Critère Financier : pour 50%

Mis à part aux indépendants la sous-traitance de la totalité du marché est interdite.